
Contre le projet de réforme du lycée et du baccalauréat Contre le « plan étudiants » et la sélection

**Après la journée de grève et de manifestation
du 1^{er} février,**

Après la manifestation du 3 février,

Tous et toutes en grève le mardi 6 février

Même si les annonces concernant la réforme du lycée et du bac se font aujourd'hui au conditionnel, leurs principes se dessinent. Le rapport Mathiot préconise d'en finir avec les filières pour instaurer un lycée semestrialisé et modulaire avec 9 ou 10 parcours de majeures. Ces majeures, accompagnées d'un tronc commun constitué d'un saupoudrage de disciplines, enfermeront les élèves dans une spécialisation étroite dès la seconde. Cette nouvelle combinaison pourrait permettre au gouvernement de faire disparaître des milliers de postes d'enseignants, trouvant là une occasion (parmi d'autres) de réduire les effectifs de la fonction publique, objectif annoncé par Macron.

Les études au lycée deviendraient une préparation aux « attendus » qui conditionnent désormais l'entrée à l'université. On imagine sans peine que certains cursus universitaires très recherchés pourraient n'accepter que les élèves ayant suivi les enseignements de telles disciplines majeures, à l'exclusion des autres parcours. La réforme du lycée telle qu'elle s'annonce va de pair avec la réforme Vidal de l'accès à l'université. Elle est une contribution à sa mise en œuvre, contraignant les élèves « à choisir d'eux-mêmes » ce qui permettra ensuite de leur interdire tel ou tel cursus dans le supérieur. Sous couvert d'une liberté de choix, ce qui est imposée c'est l'orientation précoce dès la 2nde, l'accentuation du déterminisme social et des inégalités territoriales.

Le projet de réforme du bac découle de la mise en place de la sélection à l'université : il l'oriente vers un diplôme « maison » dépendant de l'établissement. Il met directement en cause le caractère national de ce diplôme, qui ne vaudrait plus que ce que vaut la réputation du lycée. Il instaure une concurrence généralisée entre les établissements. Un des « éléments de langage » pour défendre sa réforme est d'en finir avec le bachotage. Bonne idée. Mais on va lui substituer 3 ans de lycée pendant

lesquels les élèves seront sans cesse ramenés à l'obsession du bon « parcours » pour la sélection qui les attend. Comment trouver, dans ces conditions, la sérénité nécessaire pour apprendre ?

La mise en place d'un lycée modulaire semestrialisé conduirait rapidement à l'annualisation du temps de travail des enseignants, c'est-à-dire à une augmentation et une flexibilisation de leur temps de travail. Si cette « souplesse » dont une partie de la hiérarchie de l'éducation nationale rêve tout haut depuis des années, s'appliquait aux enseignants des lycées, nul doute que les autres seraient concernés sans trop tarder...

- **Contre les orientations du rapport Mathiot qui accentuent les inégalités et le tri social, contre l'individualisation des parcours et un lycée à carte,**
- **Pour le maintien du bac comme 1^o grade universitaire, contre des « bacs maison », pour le droit à des études supérieures pour tous,**
- **Contre le « plan étudiants » VIDAL et la sélection dans l'accès à l'université,**
- **Contre la régionalisation des lycées professionnels et des services d'orientation,**
- **Pour la création des postes statutaires nécessaires de la maternelle à l'université**

SUD éducation appelle à construire la riposte et à faire du 1^{er}, du 3 et du 6 février le début d'une grande mobilisation pour le retrait de la réforme du bac, du lycée et de l'entrée à l'université et exiger, de la maternelle à l'université, les moyens structurels et financiers pour un service public d'éducation égalitaire et émancipateur.

Sud éducation appelle l'ensemble des personnels de l'éducation à :

LA GRÈVE LE MARDI 6 FÉVRIER

LA MANIFESTATION À 10H00 DÉPART PLACE DELILLE

DIRECTION RECTORAT

UNE AG INTERSYNDICALE DE GRÉVISTES À 14H30